



# COMMUNE D'OPPEDE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

(Conseil élu le 23 mars 2014)

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 03 Avril 2019 à 18 heures 30

Date de convocation : 28/03/2019

Conseillers présents : DEILLE Alain, GREGOIRE Jean, BETTEMBOURG Noëlle, CASTEAU Isabel, PAGES Jean Pierre, FERAUD Gérard, BUHON Claude, BAGNOL Laurence, BARDONNET Aurore, BOSC Martine YUSTE Guillaume.

Absent(e) excusé(e) : - DEBATTISTA Hugo qui donne pouvoir à Mr YUSTE  
- OLIVET Michelle

Absent(e) non excusé(e) : - MONE Virginie  
- ALLEGRO Anne-Marie  
-

1/ Désignation du secrétaire de Séance : GREGOIRE Jean

2/ Observations sur le compte rendu de la réunion précédente

Aucune

3/ Compte rendu des réunions, des commissions et des syndicats

Mme BOSC : Jour de la Nuit : date prévue le 12/10/2019 - le thème retenue sera « la lune »

Les Nomades : mise en place et présentation des spectacle pour l'an prochain, le choix devra se faire pour le 12 avril 19

Buldozer : spectacle prévu le 15 juin avec concert – pique-nique prévu autour de l'olive

Mme CASTEAU : CA LMV – PLH : toujours en phase d'étude et de discussion – Aucun problème de compatibilité avec notre PLU, une nouvelle réunion est prévue le 12/05/2019

Instauration du PDL ( Permis De Louer) sera mis en place sur le périmètre de la CA LMV, ce contrôle du logement avant la location sera obligatoire et permettra de lutter contre l'habitat indigne

MEDIATHEQUE : 10 572 de prêts ont été fait sur 2018 pour 300 Adhérents

4/ Décisions de Monsieur le Maire prises au visa de la délibération 56/14 du 13/12/2014 portant délégation.

Voir ci- dessous



Programmes des investissements 2019 :

<b>DEPENSES</b>				Numéro opération
INTITULES	Restes à réaliser	Propositions Nouvelles	TOTAL DEPENSES	
Eglise Notre Dame d'Alidon	3 165,00 €	68 335,00 €	71 500,00 €	43
Acquisition Petit Matériel	1 200,00 €	8 800,00 €	10 000,00 €	62
Rocher du portalet mise en sécurité				16-04
Aménagement mairie mise aux normes (1ere T)	299 540,00 €	40 743,00 €	340 283,00 €	17-01
Aménagement Oppede le Vieux (1ere tranche)	4 538,00 €	500 462,00 €	505 000,00 €	17-05
Tennis	57 306,00 €	68 544,00 €	125 850,00 €	18-03
Voiries	28 500,00 €	92 600,00 €	121 100,00 €	18-07
Bornes incendie		14 900,00 €	14 900,00 €	19-01
Refuge LPO		3 375,00 €	3 375,00 €	19-02
Logiciels Informatique		3 900,00 €	3 900,00 €	19-03
meubliers et informatique Mairie		25 467,00 €	25 467,00 €	19-04
Ruines OPPEDE LE VIEUX		117 000,00 €	117 000,00 €	19-05
Fresque Ecole		19 000,00 €	19 000,00 €	19-06
Filet Pare ballons		8 000,00 €	8 000,00 €	19-07
Travaux Ecole		7 400,00 €	7 400,00 €	19-08
Travaux Espace JDM		13 150,00 €	13 150,00 €	19-09
Etude geotechnique traversee du calavon		8 000,00 €	8 000,00 €	19-10
			- €	
<b>Total Opérations</b>	<b>394 249,00 €</b>	<b>999 676,00 €</b>	<b>1 393 925,00 €</b>	
REMBOURSEMENT EMPRUNTS (Compte 1641) (Dont 10530 € Caf vaocluse)			60 000,00 €	
Remboursement Caution Location (Compte 165)			2 000,00 €	
2046 Attributions de Compensation d' investissement			10 000,00 €	
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>1 465 925,00 €</b>	

**A/ Affectation du résultat exercice 2018 et Vote du BP 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de la Commune de l'exercice 2018.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de la Commune de l'exercice 2018.  
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **648 097.20 €**

DECIDE à l'unanimité d'accepter le **BP 2019** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :  
EXCEDENT au **31 décembre 2018** : **648 097.20 €**

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur)  
Pour **495 211.17 €** au **BP 2019**

A l'exécution du virement à la section d'investissement (Compte 1068) pour **152 883.03 €**  
au **BP 2019**

## **B/ Vote des taux d'imposition 2019**

Monsieur le Maire propose de délibérer sur les taux d'imposition applicables en **2019** pour chacune des 3 taxes directes locales,

**Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir les taux portés au cadre 12 (Taux Voté) de l'état 1259 intitulé « Etat de notification des taux d'imposition 2019 »**

Soit	:	*	Taxe d'habitation	10.95 %
		*	Taxe foncière (bâti)	15.65 %
		*	Taxe foncière (non bâti)	46.30 %

**Monsieur le Maire rappelle que les taux sont inchangés depuis de nombreuses années**

## **C/ Vote des subventions et participations aux associations locales et extérieures**

Monsieur le Maire présente le détail du montant d'attribution des différentes subventions et participations pour l'année **2019**

Après délibération, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte les montants d'attribution présentés par Monsieur le Maire pour les différentes subventions et participations aux associations locales et extérieures dont la liste sera jointe au **BP 2019**

## **D / Autorisation de demande de subvention**

Monsieur le Maire propose de solliciter les différentes collectivités afin d'obtenir différentes subventions sur les projets d'investissement présentés dans le cadre du **BP 2019**

Le conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'ensemble des collectivités pour les différents programmes d'investissement du **BP 2019**

## **7/ Affectation du résultat 2018 Assainissement et vote du BP 2019 (document consultable en mairie)**

Section d'exploitation équilibrée à	<b>183 458.00 €</b>
Section d'Investissement équilibrée à	<b>37 321.53 €</b>

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'assainissement (M49) de l'exercice **2018**.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2018**.  
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 134 200.05 €

DECIDE à l'unanimité d'accepter le BP et d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :  
EXCEDENT au 31 décembre **2018** : 134 200.05 €

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur)  
Pour 134 200.05 € au **BP 2019**

## 8/ Affectation du résultat 2018 Locaux Commerciaux et vote du BP 2019 (document consultable en mairie)

Section de fonctionnement équilibrée à **23 000.00 €**

Section d'investissement équilibrée à **34 977.21 €**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion des locaux commerciaux de l'exercice **2018**.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2018**.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 17 240.27 €

DECIDE à l'unanimité d'accepter le BP et d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créateur)

Pour 17 240.27 € au **BP 2019**

## 9/ Affectation du résultat 2018 Parking V.O et vote du BP 2019 (document consultable en mairie)

Section d'Exploitation équilibrée à **60 000 €**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire, après avoir entendu le compte administratif du Parking V.O. de l'exercice **2018**.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2018**.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 11 877.36 €

DECIDE à l'unanimité d'accepter le BP **2019** et d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation à l'excédent d'exploitation reporté (report à nouveau créateur) pour 11 877.36 €

## 10/ convention d'adhésion au service d'assistance au remplacement du CDG (Annexe 2)

Monsieur le Maire propose de solliciter le CDG 84 dans le cadre du remplacement de Carine, au travers d'une convention afin d'adhérer au service d'assistance au remplacement. Il précise que cela permettra d'avoir des candidats formés et préparés à ce genre de mission. Le coût de cette adhésion est de 500 €.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte cette convention
- Charge Monsieur le Maire de mettre en place cette convention
- Dit que les crédits sont prévus au BP 2019

## 11/ Questions diverses

## 12/ Informations diverses

A/ Mr le Maire informe du recrutement de Mr GUIGOU Frédéric à compter du 15 Avril au niveau des services techniques avec comme principale mission l'utilisation des engins ( Epareuse, tractopelle, tondeuse etc ...)  
Mr FAUGERE Gille a demandé un mise à dispo de 4 mois, monsieur le maire précise qu'une personne en contractuel sera prévue pendant cette période

B/ Mr FERAUD Informe qu'à la suite de la suppression des containers au P.A.V. du cimetière, il serait bien de modifier le container enfoui du parking de l'église est de passer les containers prévus pour le verre en containers déchets.

C/ Monsieur le Maire invite les personnes intéressée à participer à la rencontre avec la MSA

D/ Mr YUSTE concert de fin de stage à l'espace JDM le 12/04 à 20 h 30

**La séance est levée à 19 heures 50**  
(3 Personnes dans la salle)

Vu par Nous, Maire de la Commune d'Oppède pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**A OPPEDE, le 04/04/2019**

**Le Maire**  
**Alain DEILLE**

**Le Secrétaire de séance**  
**Jean GREGOIRE**

